



Envoyé en préfecture le 05/01/2026

Reçu en préfecture le 05/01/2026

Publié le

ID : 038-213805450-20251224-2025_213_DA-CC

S²LO

DÉCISION ADMINISTRATIVE

N° 2025_213_DA

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal
en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions des articles
L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Objet :
Contrat de prestation avec Laurence VINCENTI

Le Maire

DÉCIDE

De conclure un contrat de prestation avec Laurence VINCENTI pour l'animation d'ateliers d'encre et d'illustration de marques pages dans le cadre de l'inauguration de l'espace culturel La Ruche qui se déroulera le 7 janvier 2026 de 16h à 18h à l'espace culturel La Ruche pour un montant TTC total de 200,00 euros.

De signer le contrat annexé à la présente décision administrative.

Fait à VIF, le **26/12/25**

le Maire



Guy GENET

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité,
que le présent acte publié sous forme électronique
sur le site internet de la collectivité est exécutoire et
qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal
Administratif de Grenoble dans un délai de deux
mois à compter de cette date de publication.*